



Conférence
des présidents
d'université



www.cnrs.fr

Ma thèse en 180 secondes

Cahier des membres du jury

(document adapté des recommandations rédigées par l'ACFAS)



Contact :

Conférence des présidents d'université

Xavier TEISSEDRE

Chargé de communication

103 Boulevard Saint-Michel

75005 Paris

Tél. 01 44 9245

Email : xavier.teissedre@cpu.fr

CNRS

Emilie SMONDACK

Chargée de communication

3 rue Michel Ange

75794 Paris cedex 16

Tél. 01 44 96 53 58

Email : emilie.smondack@cnrs-dir.fr

Table des matières

I - Présentation générale	3
1. Qu'est-ce que c'est?	3
2. Historique	3
4. Prix de la finale nationale	3
II - Évaluation des candidats et informations pour les juges.....	3
2. Règlements	3
1. Contraintes techniques	3
2. Présentation orale	4
3. Support visuel.....	5
3. Critères d'évaluation	5
III – Modalités de l'évaluation et des délibérations	5
1. Rencontre préparatoire	6
2. Membres du jury	6
IV - Coordonnées	6

Dans ce document l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

Merci d'avoir accepté d'être membre du jury pour le concours *Ma thèse en 180 secondes*. Ce document résume les points importants concernant l'évaluation des candidats.

I - Présentation générale

1. Qu'est-ce que c'est?

Le concours ***Ma thèse en 180 secondes*** permet à des **doctorants** de présenter leur sujet de recherche en termes simples à un auditoire profane et diversifié. Chaque participant doit faire, en **trois minutes**, un exposé clair, concis et néanmoins convaincant sur son projet de recherche.

Le concours *Ma thèse en 180 secondes* offre une occasion unique aux participants de **parfaire leurs aptitudes en communication**, tout en leur donnant la possibilité de diffuser leur recherche dans l'espace public.

La finale internationale, organisée en automne 2014 à Montréal, regroupe les lauréats des différents pays participants au concours (3 lauréats/pays).

Ce concours est organisé en deux temps : (1) une sélection locale (au sein des universités) sera le prélude à une finale nationale permettant aux participants de créer un contact avec le grand public, en expliquant leur thèse en termes simples. (2) Une finale internationale permettant aux participants de se confronter à d'autres publics, dans d'autres lieux, d'effectuer des rencontres, et de se confronter à l'universalité de la recherche.

2. Historique

Le concours *Ma thèse en 180 secondes* est inspiré du concours *Three minute thesis* (3MT^{MC}) qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l'Université du Queensland, en Australie.

Le concours québécois est le premier du genre en langue française et existe depuis 2012.

En 2013, pour la première fois en Europe, l'Université de Liège et l'Université de Lorraine ont organisé ce concours et deux lauréats par université ont participé à une finale franco-belge à Québec.

4. Prix de la finale nationale

Des prix seront remis lors de la finale nationale par les organisateurs et leurs partenaires : premier prix, deuxième prix, troisième prix et prix du public.

En ce qui concerne les concours internes aux universités, chaque établissement est libre de remettre ou non, un ou des prix à son ou à ses finalistes.

II - Évaluation des candidats et informations pour les juges

2. Règlements

1. Contraintes techniques

Lisez bien attentivement les contraintes techniques ci-dessous. Par un souci d'équité, elles s'appliqueront pendant la finale nationale et la finale internationale, à tous les participants, sans exception. Les organisateurs

régionaux sont appelés à appliquer autant que possible ces contraintes techniques, en fonction des moyens logistiques dont ils disposent.

Départ

- les participants ont 180 secondes pour présenter leur sujet de recherche de doctorat et expliquer comment la recherche est menée ;
- le chronomètre doit effectuer le décompte en partant de 180 secondes, jusqu'à 0 ;
- la personne gardienne du temps sera placée juste à côté de la scène. Quand le participant est prêt à commencer, il l'indiquera à la personne gardienne du temps par un petit signe de tête (cela permet d'éviter les faux départs). La personne gardienne du temps avertira alors le participant par un petit signal sonore (clochette) que le chronomètre est enclenché. Autrement dit, le chronomètre part exactement en même temps que la clochette et le participant peut alors commencer sa présentation ;
- les mots d'introduction seront considérés dans le temps de communication.

Interruption

- en aucun cas, le chronomètre ne pourra être remis à zéro (même si le participant a un trou de mémoire, s'il s'aperçoit qu'il a fait une erreur ou s'il estime qu'il n'était pas prêt), sauf en cas de problème technique majeur, défini ci-après ;
- un problème technique majeur correspond, par exemple, à un micro qui ne fonctionne pas, une diapositive qui ne s'affiche pas, le chronomètre qui ne démarre pas, la clochette de départ qui ne tinte pas. Dans ce cas, le **président du jury devra** interrompre la compétition et le participant sera autorisé à recommencer sa prestation, une fois le problème technique réglé ;
- le participant ne sera pas autorisé à interrompre lui-même sa présentation.

Visualisation

- **s'il le désire**, le participant pourra voir en tout temps le décompte précis des secondes sur un petit écran en bas de la scène (le chronomètre peut être placé sur un écran visible par le participant) ;
- si les moyens logistiques le permettent, un écran peut-être installé en face du public afin que celui-ci puisse voir le décompte ;
- la personne responsable du chronomètre pourra avertir le participant par un signal visuel qu'il ne reste que 30 secondes avant la fin (ex : agiter un drapeau). Cette alerte est **optionnelle** : elle s'applique selon les préférences du participant.

Fin

- un signal sonore très fort (klaxon) retentira quand les 180 secondes seront écoulées et quand la diapositive « stop » du chronomètre s'affichera (aucune seconde de tolérance ne sera accordée). Dans ce cas, le candidat aura le choix : soit il décide de continuer sa prestation et par là même de se disqualifier pour la compétition, soit il décide de ne pas terminer sa présentation et donc d'être toujours admissible à la compétition;
- la décision du jury est sans appel.

2. Présentation orale

- La présentation orale doit se faire **en français**.
- Aucun accessoire, autre que des feuilles de notes, ne sera autorisé : pas de pointeur laser, pas d'accessoires vestimentaires utilisés spécifiquement pour la présentation, etc.
- Le participant a le droit d'interagir avec le public, en lui posant des questions, s'il le souhaite.
- Selon le matériel disponible dans le lieu où se déroule la finale, le candidat pourra utiliser un micro main, qu'il pourra disposer sur un pied de micro s'il le désire.

- Au besoin, le candidat pourra utiliser un lutrin ou un pupitre sur la scène.

3. Support visuel

- Les étudiants peuvent accompagner leur présentation d'un visuel. Ce n'est pas obligatoire, mais fortement suggéré.
- Les étudiants n'ont droit qu'à **une seule diapositive**, non animée, pour illustrer leurs propos. Celle-ci sera projetée sur un grand écran, en arrière de la scène;
- Les textes figurant sur la diapositive doivent être en français.
- La diapositive doit être en format Powerpoint (.ppt ou .pptx) ou en format image (.jpeg ou .jpg, résolution conseillée, 300 dpi). Dans les deux cas, toutes les diapositives seront intégrées dans un seul document Powerpoint.
- Les participants devront s'assurer que les images utilisées sont libres de droit ou s'assurer d'avoir l'autorisation des auteurs des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours.
- Aucun support audio ou vidéo ne sera autorisé.
- Le visuel du lauréat participant à la finale internationale devra être envoyé au plus tard le **30 juin 2014** à l'équipe de l'Acfas par la personne responsable de la compétition au niveau national. Des corrections mineures pourront être apportées à ce visuel le jour de la finale internationale, au cours de la réunion de préparation.
- Le titre de la présentation inscrit sur le visuel Powerpoint peut différer de celui de la thèse menée par l'étudiant de façon à ce qu'il puisse vulgariser son sujet. Toutefois, le titre complet de la thèse sera annoncé oralement par l'animateur de la compétition.

3. Critères d'évaluation

Voici les critères sur lesquels les membres du jury de la finale nationale et internationale se baseront pour évaluer les présentations :

1. Vulgarisation (noté sur 10)

- Le participant a-t-il expliqué les concepts ou les idées dans un langage accessible?
- Le participant a-t-il utilisé l'humour, les métaphores, des exemples, pour illustrer son propos?

2. Communication orale (noté sur 10)

- La structure de l'exposé et l'enchaînement des idées ont-ils facilité la compréhension du sujet?
- Le participant a-t-il démontré des qualités d'orateur : rythme, fluidité, gestuelle, présence sur scène, etc.

3. Implication (noté sur 10)

- Le participant a-t-il transmis sa passion pour son sujet d'étude?
- Le participant a-t-il suscité la curiosité du public pour son sujet?

III – Modalités de l'évaluation et des délibérations

La finale interne à chaque université doit permettre de choisir **un seul lauréat**. Ce dernier participera à la finale nationale à l'issue de laquelle **trois lauréats seront sélectionnés** : un premier prix, un deuxième prix et troisième prix du jury. Ces trois lauréats participeront à la finale internationale, à l'automne 2014 à Montréal.

Le président du jury mènera les discussions et prendra une décision finale au sein du jury, si nécessaire, lors des délibérations.

Il est conseillé que les délibérations des membres du jury n'excèdent pas **15 à 20 minutes** afin de ne pas faire trop attendre le public qui assistera à la compétition et risquer ainsi des défections au moment de l'annonce des résultats.

1. Rencontre préparatoire

Étant donné que les membres du jury disposeront de trois minutes seulement pour prendre des notes à chaque prestation et que le temps alloué aux délibérations est relativement court, le jury peut se réunir avant la compétition afin de discuter des points suivants :

Le déroulement des évaluations et des délibérations :

- chaque membre sera-t-il chargé d'évaluer un seul critère ou tous les critères en même temps?
- pour commencer les délibérations, les juges devront-ils annoncer la note qu'ils ont attribuée à chaque candidat ou seulement celle des trois premiers selon leur classement?
- qui sera chargé de comptabiliser l'ensemble des notes pour chaque étudiant?

2. Membres du jury

Le jury composé par le comité national d'organisation pour la finale nationale sera constitué de représentants de la communauté scientifique et de la culture scientifique.

En cas de conflit d'intérêt (par exemple si l'étudiant d'un membre du jury participe au concours), le juge doit le déclarer à l'ensemble des membres du jury, mais pourra néanmoins évaluer l'ensemble des présentations.

IV - Coordonnées

Dans le cadre de votre participation au concours interne des universités, veuillez prendre contact avec la personne chargée de la compétition dans votre établissement.

Pour tout autre renseignement, veuillez prendre contact avec :

Conférence des présidents d'université

Johanne FERRY-DÉLY

Responsable de la communication

Chargée de mission auprès du président

103 Boulevard Saint-Michel

75005 Paris

Tél. 01 44 32 90 03 / 06 07 53 06 66

Email : johanne.FERRY-DELY@cpu.fr

CNRS

Emilie SMONDACK

Chargée de communication

3 rue Michel Ange

75794 Paris cedex 16

Tél. 01 44 96 53 58

Email : emilie.smondack@cnrs-dir.fr